

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

15

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 9 février 2015



**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. MILLOT  
**Secrétaire** : Mme FERRIERE  
**Membres présents** : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - Mme PFANDER-MENY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme TOMASELLI - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. BARD - M. ROZOY - Mme OUTHIER - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. AYACHE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX  
**Membres excusés** : M. REBSAMEN (pouvoir M. MILLOT) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme ROY (pouvoir M. PIAN) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. LOVICHY) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir M. MARTIN) - M. BORDAT (pouvoir MME CHARRET-GODARD) - M. HOUPERT (pouvoir MME OUTHIER) - M. HELIE (pouvoir MME VOISIN-VAIRELLES) - M. CHEVALIER (pouvoir M. BOURGUIGNAT) - M. CAVIN (pouvoir MME DESAUBLIAUX)

### OBJET DE LA DELIBERATION

#### Établissements culturels - Demandes de subventions

Madame Martin, au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

Les établissements culturels de la Ville de Dijon participent à la vie culturelle de la cité, notamment par l'organisation d'expositions temporaires autour de thèmes spécifiques, artistiques ou scientifiques, selon la spécialité de chaque établissement.

Diverses expositions et animations seront ainsi proposées dans les musées de la Ville en 2015 :

- « Pax Romana – Scènes de la vie quotidienne en Gaule romaine » 30 mai – 21 septembre au musée archéologique,
- « Dijon et la Grande Guerre Novembre » de novembre 2015 à avril 2016 au musée de la vie bourguignonne,
- « Les prédateurs : je vais te manger ! » d'avril à décembre 2015 au museum-jardin des sciences.

Les archives municipales et la bibliothèque sont parfois également à l'initiative ou en co-réalisation d'expositions.

La Ville de Dijon organise aussi chaque été l'exposition "Dijon vu par..." qu'elle confie à un ou plusieurs artistes chargé(s) d'exprimer sa vision de notre ville au travers de sa sensibilité particulière et de l'expression artistique qui est la sienne. C'est au Collectif Fakir, composé d'architectes-designers dijonnais que sera confiée la réalisation de l'édition 2015. Férus d'urbanisme-fiction, ils proposeront une vision décalée de Dijon. Un contrat d'aide à la création sera signé entre les artistes et la Ville.

Chaque établissement propose par ailleurs des actions culturelles tout au long de l'année, à titre d'exemples : la fête de la biodiversité du 20 au 24 mai et Apidays - Fête des abeilles du 19 au 21 juin au jardin des sciences, les dossiers de l'écrans au planétarium, des lectures et visites y compris en langue des signes aux musées et dans les bibliothèques, histoires au petit déjeuner, cycles cinéma, et rencontres d'auteurs dans les bibliothèques, Clameurs du 12 au 14 juin, conférences aux archives, journées du patrimoine, ....

La Ville organise enfin d'autres manifestations mobilisant une grande diversité d'acteurs : Grésilles en fête, Jours de fête à la fontaine d'ouche, le festival Nuits d'Orient, les Ecrans de l'aventure....

Pour l'organisation de ces expositions et manifestations, la Ville est susceptible de recevoir le concours financier de collectivités publiques ou d'organismes privés.

De même, la Ville est susceptible de recevoir des aides financières de l'État, de collectivités territoriales ou de différents organismes, pour la mise en œuvre des actions suivantes dans ses établissements :

- opérations ponctuelles à l'occasion, par exemple, d'un événement local ou d'une opération nationale (nuit des musées, fête de la science, etc.),
- saisons culturelles annuelles,
- campagnes de numérisation des collections,
- publications en relation avec les expositions ou hors expositions,
- actions éducatives et culturelles,
- développement de sites internet.
- campagnes de récolement

Il est donc proposé de demander des subventions auprès des différents acteurs pouvant accorder leurs concours pour le financement des opérations qui seront menées en 2015 par la Ville de Dijon et qui entrent dans le cadre des actions définies précédemment.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - solliciter, au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées à la Ville pour le financement des opérations qui seront menées par ses établissements culturels en 2015, notamment auprès de l'État, des collectivités territoriales et autres organismes ;

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

**Rapport adopté à la majorité :**

**Pour : 52**

**Abstention : 4**

**Contre : 3**